



## ACTUALITÉS

# ENQUETE PUBLIQUE DU SDRIF - ENVIRONNEMENTAL



La Région Île-de-France organise du 1er février au 16 mars 2024 l'enquête publique du SDRIF-Environnemental, le schéma directeur régional qui organise l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France



Créé le : 3/01/2024 - Mis à jour le : 3/01/2024

Du 1er février au 16 mars 2024, la Région Île-de-France organise l'enquête publique du SDRIF-Environnemental, le schéma directeur régional qui organise l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France.

Vous trouverez ci-joint un kit de communication vous explicitant en quoi consiste le SDRIF-E.

Après avoir largement concerté les Franciliens, les associations, les professionnels et les collectivités pour élaborer le projet de SDRIF-E, la Région souhaite recueillir les avis de chacun sur cette première version. Mobilité, logement, transition écologique, réindustrialisation : tous ces sujets vous concernent pour aménager l'Île-de-France de 2040.

Des commissaires enquêteurs viendront pour recueillir les observations et propositions des franciliens dans 160 villes en Ile-de-France. Pour connaître la ville la plus proche de chez vous et le jour de présence du commissaire enquêteur, consulter le dossier et donner votre avis en ligne : rendez-vous sur la plateforme [www.registre-numerique.fr/sdrif-e](http://www.registre-numerique.fr/sdrif-e).



sdrif-brochure-grand-public-enquete-publique-ile-de-france-objectif-2040.pdf (/sites/saint-denis-les-rebais.fr/files/media/downloads/sdrif-brochure-grand-public-enquete-publique-ile-de-france-objectif-2040.pdf)

PDF  
4.49 Mo